



COMITÉ DRÔME-ARDÈCHE DE BASKET-BALL



RÈGLEMENT GÉNÉRAUX MINI-BASKET SAISON 2022-2023

Sont concernées pour la saison 2022-2023 :

les enfants nés en 2012, 2013 et 2014 surclassés : **U11**

- les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 surclassés : **U9**

Article 1 - JOUR et HORAIRE

L'horaire de référence est le **samedi à 10h00 ou 13h30**.

Un club peut accueillir deux plateaux le même jour ou le même après-midi.

Les plateaux se déroulant sur les territoires excentrés pourront bénéficier de plus de souplesse sur les horaires afin de faciliter l'arrivée des équipes adverses.

Article 2 - ABSENCE SUR UN PLATEAU

Toute absence sur un plateau doit être signalée par mail au club organisateur avec copie à la Commission Mini-Basket 26/07 **le mercredi soir au plus tard**, sous peine d'être amendée de **50 euros**.

Concernant les absences sur les plateaux organisés en territoire excentré ou dans le sud du département, les clubs « forfaits » auront l'obligation de s'y rendre la fois prochaine, et en cas de récidive, la Commission se réserve le droit de leur retirer l'organisation d'un plateau pour le réattribuer aux clubs victimes de nombreuses absences.

En cas d'**annulation d'un plateau, 7 jours avant la date prévue**, le club concerné se verra infliger une amende de **100 euros**.

En cas d'**annulation d'un plateau sans avoir prévenu les clubs concernés**, le club concerné se verra infliger d'une amende de **100 euros**, et **rembourser les indemnités kilométriques pour 3 voitures aux clubs s'étant déplacés : distance aller/retour X 0,36 euros**.

Article 3 - L'ORGANISATION DU PLATEAU

Le club organisateur accueille le plateau et aura pour mission de :

- préparer en amont le planning des rencontres (*se servir de la fiche organisation*)
- s'assurer que le coach ne fait jouer que des joueurs licenciés : **un joueur non licencié ne pourra pas participer** car non couvert par son assurance en cas de blessure
- réunir tous les enfants au centre du terrain pour la photo
- veiller à ce que le présent règlement soit correctement appliqué
- veiller à l'implication des jeunes dans la tenue de la table de marque et l'arbitrage (JAP en U11), et utiliser le formulaire « JAP » sur FBI (*s'aider pour cela, de la fiche organisation*)
- veiller à ce qu'un goûter soit organisé en fin de plateau
- **remplir le formulaire google « bilan » à l'issue du plateau (voir article 11)**

Article 4 - ÉQUIPES et JOUEURS

Les équipes se doivent d'arriver **30 minutes** avant le coup d'envoi du plateau, ou, si l'entraîneur a obtenu l'accord de l'organisateur, de leur premier match (en cas de long trajet).

Chaque joueur et entraîneur doit impérativement s'être licencié à la FFBB avant de pouvoir disputer ou coacher un plateau. Ceci est primordial, car en cas de blessure grave, ni la Sécurité Sociale, ni les assurances ou mutuelles n'accepteront de rembourser les frais médicaux à partir du moment de la participation de l'enfant n'a pas été autorisée par le Comité.

Des contrôles inopinés de vérification des licences pourront avoir lieu sur certains plateaux.

Article 5 - RÉGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Un règlement sportif particulier est mis en place pour :

- Les plateaux U9
- Les plateaux U11
- Les matchs U11

Pour tout point ne figurant pas dans ses règlements, se reporter à ce présent règlement. Sinon se reporter aux règlements FFBB.

Article 6 - FICHE D'IDENTIFICATION

A son arrivée, le coach doit présenter spontanément au responsable de plateau **sa fiche d'identification pré-remplie**.

Article 7 - SCORE ET FEUILLES DE MARQUE EN U11

Si le décompte des points figure bien sur la feuille de marque, en revanche l'affichage au panneau de score est **INTERDIT** sur les plateaux.

La feuille de marque et le chronomètre sont tenus par les joueurs de l'équipe qui ne joue pas sous la supervision d'un adulte.

Article 8 - ARBITRAGE EN U11

1/ Les matchs en plateaux U11 sont **arbitrés par deux ou trois U11, qui arbitrent avec un Adulte**.

2/ Rappel : L'arbitre ne touche pas le ballon en zone arrière après toutes les violations sauf les Fautes.

3/ L'arbitre doit tout faire pour que le jeu reprenne le plus vite possible, Si un enfant reproduit plusieurs fois dans le match la même violation l'arbitre expliquera à l'enfant la règle entre deux quart-temps ou à la fin du match.

4/ LES REGLES A FAIRE APPLIQUER DURANT LES RENCONTRES U11 :

La responsabilité de l'arbitre U11 :

- Toutes les sorties de balles (touches)
- Reprise de Dribbles
- Marcher
- Entre Deux

La responsabilité de l'arbitre Adulte :

- Toutes les Fautes
- Marcher sur départ en Dribble
- Retour en Zone
- Les 3 secondes

5/ Suivant les directives de la Direction Technique Nationale, la défense « homme à homme » est obligatoire (veillez aux joueurs de grand gabarit restant systématiquement sous le panneau).

Article 9 - L'ARBITRAGE EN U9

1/ Les matchs des plateaux U9 doivent être arbitrés par deux ou trois jeunes et/ou un adulte confirmé.

2/ L'arbitre touche le ballon après toutes les violations et les Fautes et doit surtout faire faire les touches au bon endroit.

3/ L'arbitre doit tout faire pour que le jeu reprenne le plus vite possible, Si un enfant reproduit plusieurs fois dans le match la même violation l'arbitre expliquera à l'enfant la règle à la mi-temps ou à la fin du match.

4/ Les règles à faire appliquer durant les rencontres :

- Tous les contacts qui empêcheraient la progression du ballon ou des joueurs, et tous les contacts dangereux.
- Reprise de Dribble
- Les gros Marchers
- Les sorties de balles

5/ INTERDICTION d'arracher le ballon des mains du porteur de balle.

Il n'est pas interdit de taper sur le ballon dans le respect des règles.

Article 10 - L'ESPRIT MINI-BASKET

Les plateaux mini-basket sont de la « **confrontation sportive** » et non de la compétition. Chaque enfant doit bénéficier des encouragements du public et entrer en jeu suffisamment pour pouvoir s'exprimer. Les belles actions doivent être applaudies y compris par les spectateurs de l'équipe adverse.

La réduction du nombre de joueurs sur le terrain augmente la participation de chaque enfant aux actions de jeu et accroît sa progression.

Aucun classement n'est établi à l'issue du plateau et si le club organisateur a prévu de remettre des récompenses aux enfants, celles-ci doivent être les mêmes pour tous.

Chaque rencontre débute et se termine par une poignée de main qu'échangent joueurs, arbitres et entraîneurs.

Le plateau doit se terminer par un goûter et verre de l'amitié, offert par le club organisateur aux enfants ainsi qu'aux adultes accompagnateurs.

Pensez à diffuser ces informations à vos parents !!!

Article 11 - BILAN DU PLATEAU

Le formulaire d'évaluation du plateau est un lien Google Forms à remplir avant le dimanche 23h59. Liens disponibles sur le site du comité : www.basket2607.com (puis MiniBasket puis plateaux U9 ou plateaux U11)

Il n'est pas nécessaire de scanner et d'envoyer les feuilles de match et les fiches d'identification au Comité.

Les réflexions des entraîneurs et référents mini-basket sont les bienvenues sur notre boîte mail : minibasket@dromeardechebasketball.org. Ensemble, trouvons la meilleure formule pour faire progresser et fidéliser nos jeunes mini-basketteurs !!!

Nous sommes preneurs également de photos à envoyer sur la boîte du mini - avec l'intitulé suivant : « Photos Plateaux pour Site Web ». Précisez la catégorie. Merci !

La Commission Mini-Basket 26/07 vous souhaite une très belle saison 2022-2023 !